

Ecrit par le 3 avril 2025

7 Vauclusiens au palmarès des territoires engagés 2024



Sept territoires vauclusiens figurent au palmarès 2024 des territoires régionaux engagés qui vient d'être dévoilé à Marseille lors de [la 2e édition de la journée Sud Biodiv'](#). Proposé par de [l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement](#) (Arbe), cet événement réunissant les acteurs professionnels qui agissent pour préserver la biodiversité et la ressource en eau (collectivités, gestionnaires de milieux naturels, associations, entreprises, agriculteurs) avait cette année pour thème : 'Changement climatique : la Nature, LA solution' . Une journée animée notamment par un grand témoin, Jean Jouzel, paléoclimatologue de renom, venu partager son expérience.

L'occasion également pour l'Arbe de dévoiler son palmarès 2024 des territoires régionaux engagés récompensant cette année 47 lauréats issus de toute la région Sud (collectivités et gestionnaires de parcs d'activités). Parmi eux, on en dénombre 7 dans le Vaucluse.

La CCAOP et Sorgues rejoignent 7 autres collectivités vauclusiennes

Ecrit par le 3 avril 2025

Dans la catégorie 'Label Territoire Durable - Une COP d'avance' [la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence](#) obtient le niveau 2 (le niveau 4 étant le plus élevé). Dans le même temps [la ville de Sorgues](#) reçoit le niveau 1 dans ce domaine évaluant « l'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, le fonctionnement et les services de la collectivité. »

Pour rappel, depuis 2018 la commune d'Avignon (niveau 4), la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (niveau 2), la Communauté d'agglomération du Grand Avignon (niveau 2), Carpentras (niveau 2), Châteauneuf-de-Gadagne (niveau 1) ainsi que Villedieu et Mirabeau (toutes deux labellisées 'Territoire engagé') ont également été distingués par l'Arbe.



La commune de Sorgues reçoit son prix de niveau 1 dans la catégorie 'label Territoire Durable - Une COP d'avance'. Crédit : Arbe/DR

Villars et Saumane s'engagent pour la nature

Par ailleurs, concernant le dispositif 'Territoires engagés pour la nature' visant à identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. Ce sont les villages de Saumane-de-Vaucluse et Villars qui ont été récompensés en Vaucluse cette année.

Saumane s'est notamment distinguée par sa démarche de préemption au niveau des zones agricoles et des zones naturelles (ENS Vallon de la Tapy et parcelles forestières). La commune souhaite aussi mettre en place un aménagement de la cour d'école par la désimperméabilisation et la végétalisation, créer une

Ecrit par le 3 avril 2025

commission extra-municipale ainsi qu'installer des nichoirs pour oiseaux et chauve-souris. De son côté, Villars a séduit par sa volonté de sensibiliser les élus aux enjeux de préservation de la biodiversité par l'organisation de visites et de formations, de communiquer sur la richesse et la fragilité de la forêt communale par la pose de panneaux d'information, d'intégrer la réflexion de l'intensité lumineuse pour préserver la faune dans le projet de remplacement des luminaires de la commune ainsi que de réaliser un inventaire de la biodiversité communale.



La commune de Villars devient un 'Territoires engagés pour la nature'. Crédit : Arbe/DR

Les zones d'activités de Vaucluse se mettent au vert

Enfin, 16 parcs d'activités économiques de la Région Sud ont été honorés pour leurs qualités et leurs performances environnementales. Parmi eux figurent 3 zones vauclusiennes dont le label+ développé par l'Arbe a été renouvelé pour deux ans : le parc d'activités Les Fontaynes à Villes-sur-Auzon (label Parc engagé), le parc d'activités Saint-Joseph au Thor (niveau 1) et le pôle d'innovation d'Agroparc à Avignon (niveau 3).

En tout, 42 parcs d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 12 en Vaucluse, sont inscrits dans cette démarche régionale d'amélioration continue. Dans le département, y figurent les parcs d'activités Bel-Air aux Taillades, des Ecluses à Vaison-la-Romaine, Camp-Bernard à Sablet, des Hauts-Banquets à Cavailon, d'Apt-Ouest, de la Grange Blanche à Courthézon, du Pôle d'activités Piol à Mazan ainsi que le pôle

Ecrit par le 3 avril 2025

aéronautique Pégase à Avignon et le MIN (Marché d'Intérêt National) d'Avignon



Les lauréats du label+. Crédit : Arbe/DR

2e trimestre 2024 : l'économie du Vaucluse enregistre la plus forte baisse régionale

Ecrit par le 3 avril 2025



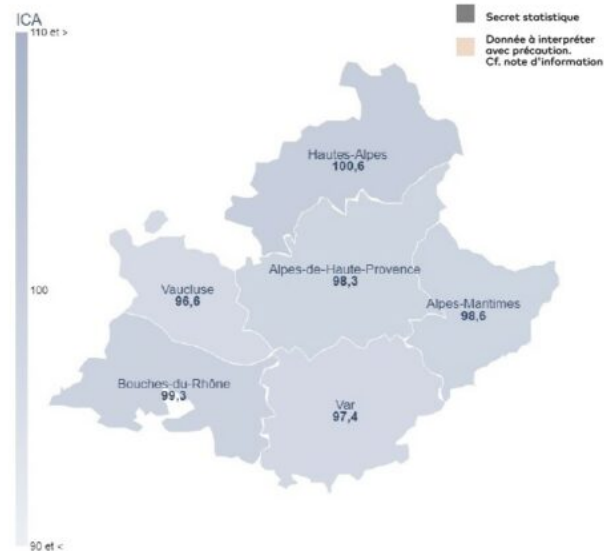
[L'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et son président [Nicolas Férand](#) viennent de dévoiler le baromètre du 2^e trimestre 2024 pour les entreprises de la région. Ce dernier fait notamment apparaître une diminution de l'activité des TPE-PME dans tous les départements, à l'exception des Hautes-Alpes. Le Vaucluse enregistre la plus forte baisse.

« Depuis le début de l'année, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont vu leur activité se réduire : - 1,3% du chiffre d'affaires, comparativement à la même période en 2023, explique [l'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Sur ce 2^e trimestre 2024, l'activité des entreprises régionales a diminué de 1,6% par rapport au 2^e trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse d'activité. Néanmoins, quelques signaux laissent présager une légère reprise dans certains secteurs. »

Lors du 2^e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2^e trimestre 2023 : les Hautes-Alpes avec une croissance de 0,6% de leur chiffre d'affaires, comme au trimestre précédent. Les entreprises des Bouches-du-Rhône voient leur activité légèrement diminuer de 0,7%. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%), des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%).

Ecrit par le 3 avril 2025

La carte de la région



*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023.
- Les entreprises des Hautes-Alpes (+0,6% en valeur) affichent une croissance de leur CA, comme au trimestre précédent.
- Les structures des Bouches-du-Rhône (-0,7%) voient leur activité légèrement diminuer. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%). Les entreprises des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%) affichent des performances inférieures à la moyenne régionale (-1,6%).

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Résilience dans la boulangerie et la restauration

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie enregistrent une légère hausse d'activité au 2^e trimestre 2024 comparativement au 2^e trimestre 2023 (+0,2%). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%, et ce malgré un contexte d'inflation, pour un secteur très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales résistent bien face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, notamment grâce à un élargissement de leur offre en restauration salée et boissons. Certaines font également le choix de monter en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.

Le secteur de la restauration voit son chiffre d'affaires se réduire au 2^e trimestre 2024 par rapport au 2^e trimestre 2023 (-3,9%). Néanmoins, ce ralentissement de l'activité doit être analysé avec un certain recul, le chiffre d'affaires du secteur ayant significativement augmenté en début d'année 2023, période de comparaison. Selon une étude du cabinet Food Service Vision, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5 % au 2^e trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui a pu participer à faire croître le chiffre d'affaires en valeur.

Ecrit par le 3 avril 2025



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 697 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une légère hausse de CA au 2^e trimestre 2024 comparativement au 2^e trimestre 2023 (+0,2% en valeur). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2024 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2023

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Un pouvoir d'achat fragile

Alors que les entreprises de coiffure enregistrent en cumulé depuis le début de l'année une hausse de 0,2% de leur chiffre d'affaires, elles voient leur activité repartir à la baisse au cours de ce 2^e trimestre 2024 (-2,7%). Cette tendance devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année, témoin des pressions sur le pouvoir d'achat des foyers. Effectivement, face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.

Même son de cloche du côté des commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé qui voient pour la première fois depuis six trimestres consécutifs de hausse d'activité, leur chiffre d'affaires baisser de 3,4% au 2^e trimestre 2024. Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. A cela, s'ajoute un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.

Les débits de boissons enregistrent également une baisse de chiffre d'affaires de 1% au 2^e trimestre 2024 par rapport au 2^e trimestre 2023. En cumulé, sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires reste toutefois en hausse (+0,3%). À l'image des restaurateurs, les résultats du secteur des débit de boissons avaient été bons au 1^{er} semestre 2023, période de comparaison, ce qui peut en partie expliquer cette baisse. Les Français ont aussi pu moins fréquenter les bars en raison des tensions actuelles qui pèsent sur leur pouvoir d'achat.

Ecrit par le 3 avril 2025



Coiffure (9602A)

Après la hausse du précédent trimestre, les 1 705 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-2,7%). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+0,2%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+0,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Immobilier, maçonnerie, gros œuvre, plomberie, aménagement paysager... toujours en difficultés

Dans les secteurs liés à l'habitat, au sens large, la tendance baissière persiste. Les agences immobilières voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de chiffre d'affaires atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants lors de ce 2^e trimestre, avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile pour les potentiels acheteurs.

Les entreprises de maçonnerie et gros œuvre continuent de subir de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. Elles affichent un chiffre d'affaires en recul de 5,8% en valeur au 2e trimestre 2024, comme au 1er trimestre 2024 et de 5,7% en cumulé sur le 1er semestre. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.

Les secteurs de la plomberie, comme des services d'aménagement paysager sont eux aussi tributaires de la situation du marché immobilier. Tous deux voient leur activité se réduire une nouvelle fois au 2^e trimestre 2024 : -2% pour les TPE-PME de la plomberie et -1,7% pour celles de l'aménagement paysager.

Ecrit par le 3 avril 2025



Agences immobilières (6831Z)

Au 2^e trimestre 2024, les 2 058 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de CA atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la Fnaim. Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2^e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-17,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2024 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2023

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

Des défaillances d'entreprises en hausse

Les défaillances d'entreprises croient de manière inquiétante, dans des secteurs très différents. C'est le cas de l'entretien et de la réparation de voitures. Plus 25,6% au 2^e trimestre 2024 selon une note Altares de juillet 2024. Toujours d'après cette même information, le nombre de défaillances d'entreprises du secteur des transports de fret de proximité a augmenté de 23,4% au 2^e trimestre 2024.

Ecrit par le 3 avril 2025



Nicolas Férand. Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca/DR

« Les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations. »

[Nicolas Férand](#), président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca

« Comme prévu au premier trimestre, les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations, constate [Nicolas Férand](#), président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca. La croissance demeure globalement faible et les secteurs de l'immobilier et de la construction peinent toujours face à un marché morose. Néanmoins, je reste optimiste quant à la capacité de la saison estivale à soutenir l'activité dans les secteurs de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, malgré un contexte difficile sur le marché de l'emploi. »

[Les experts-comptables de Paca prêtent serment](#)

Écrit par le 3 avril 2025

L.G.

Où le tourisme génère-t-il le plus d'emplois en France ?

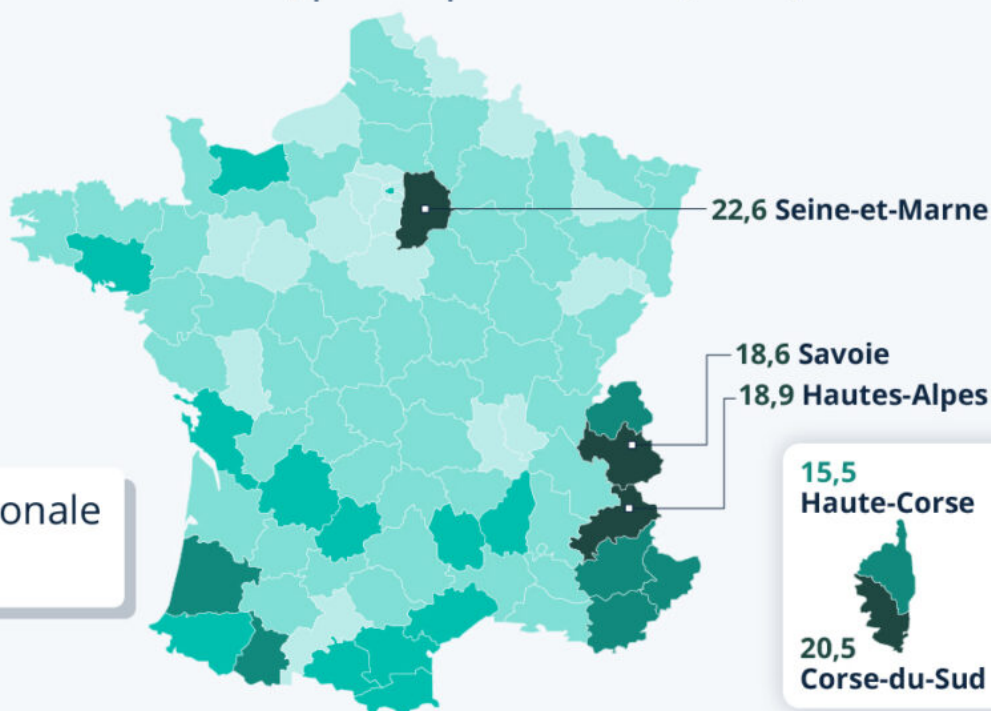
Ecrit par le 3 avril 2025

Où le tourisme génère le plus d'emplois en France

Part de l'emploi salarié touristique dans le total de l'emploi salarié marchand, par département (en %)*

- ≥ 16,0
- 12,0 à 15,9
- 8,0 à 11,9
- 4,0 à 7,9
- 1,0 à 3,9

Moyenne nationale
6,4 %



* En 2019, dernière année disponible non impactée par les effets de la crise sanitaire.
Outre-mer : Martinique 10,9 %, Guadeloupe 8,6 %, La Réunion 6,5 %, Guyane 4,3 %.

Source : Insee



statista

Première destination touristique mondiale, avec [100 millions de visiteurs internationaux](#) enregistrés en 2023, la France devrait sans doute battre son propre record cette année grâce aux Jeux Olympiques. Selon les [dernières prévisions](#) du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), le secteur des voyages et du tourisme devrait voire sa contribution au PIB de l'économie française dépasser 250 milliards d'euros en 2024, pour atteindre 9 % du PIB. Ce secteur représente également une importante

Ecrit par le 3 avril 2025

source d'emplois dans le pays, puisque l'emploi salarié touristique représente en moyenne 6 à 7 % de l'emploi salarié marchand en France.

Comme le montre notre carte, basée sur les chiffres de l'[Insee](#), cette part peut toutefois varier du simple au décuple selon les départements (données de 2019, dernière année disponible non impactée par la crise sanitaire). C'est en Seine-et-Marne, où [Disneyland Paris](#) est notamment un employeurs importants, que l'emploi salarié touristique pèse le plus lourd, soit 22,6 % de l'emploi salarié marchand, suivie de la Corse-du-Sud (20,5 %), des Hautes-Alpes (18,9 %), de la Savoie (18,6 %) et de la Haute-Corse (15,5 %). À l'inverse, les départements où l'emploi touristique est le plus marginal sont l'Essonne, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine (moins de 2 % de l'emploi marchand en 2019).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Rentrée économique en Vaucluse : 'Ne pas baisser les bras malgré les incertitudes'

Ecrit par le 3 avril 2025



Entre récession, ralentissement, reflux et résilience.... Plutôt morose la situation économique du Vaucluse en septembre. Après la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques, la Banque de France, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la fédération du BTP 84, la direction départementale des Finances publiques ou bien encore la CPME 84 se sont réunis à la chapelle Saint-Praxède à Avignon, siège de la Chambre des métiers pour évoquer la rentrée économique en Vaucluse.

C'est d'abord [Christine Gord](#), la directrice de la banque de France de Vaucluse qui a longuement pris la parole de cette réunion de rentrée placée sous le thème 'Entre attentisme et incertitudes' : « L'environnement économique s'éclaircit, mais des zones d'ombre persistent. Même si la croissance du PIB en France est un peu plus soutenue que prévue (+1,1%) et que l'inflation ralentit (+2,1% en juin 2024). Mais elle atteint quand même +6% pour l'énergie, +5% pour les services, +3,7% pour les produits manufacturés et +2,5% pour l'alimentation ».

« Même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes

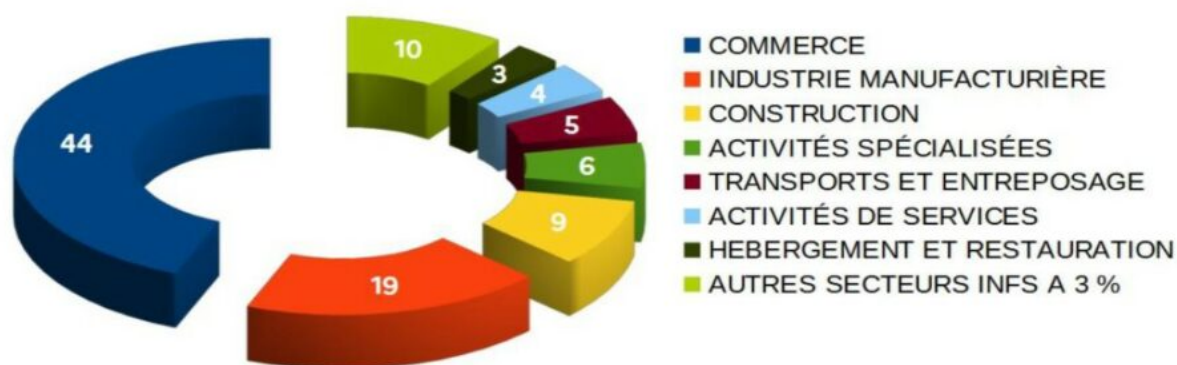
Ecrit par le 3 avril 2025

cumulées en 2022 et 2023. »

Christine Gord, directrice de la banque de France de Vaucluse

Elle poursuit : « Les taux de la BCE (Banque centrale européenne) sont en légère diminution (3,5%) et nous devons éviter la spirale infernale taux/salaires, d'autant plus que même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

% REPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES VAUCLUSE 1ER SEMESTRE 2024



Avec une France cumulant 3 600 milliards d'euros de dettes, les Français ont préféré l'épargne à la consommation. Elle est ainsi passée de 17,08% au premier trimestre à 17,90% en septembre. Par ailleurs, le surendettement des ménages grimpe de 20% en Vaucluse (664 dossiers déposés en août 2023, 799, un an plus tard). Résultat : le secteur de la construction est sous tension. Daniel Léonard, le Président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#) y reviendra un peu plus tard, à la tribune.

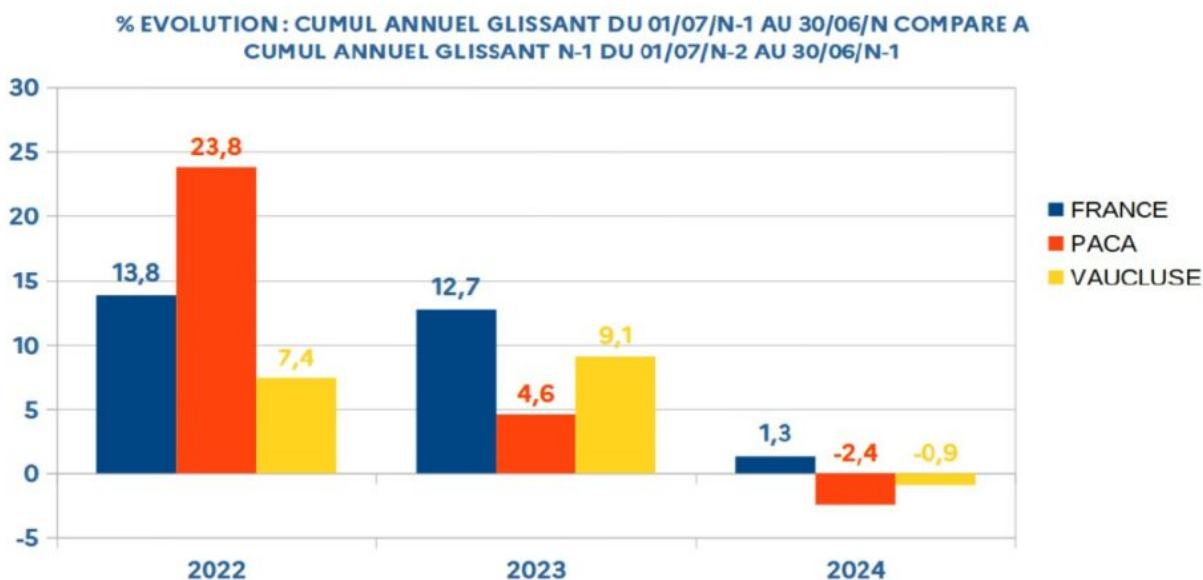
VAUCLUSE	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Ouvertures Procédure Collective	238	232	331	403	464	15,1%
Dont sauvegarde	2	2	4	4	7	75,0%
Dont Redressement Judiciaire	60	76	118	144	197	36,8%
Dont Liquidation Judiciaire	161	135	199	240	244	1,7%
Dont résolution de plan	15	19	10	15	16	6,7%
% LJ	67,6%	58,2%	60,1%	59,6%	52,6%	
Dont Saisines Parquet	14	38	74	105	73	-43,8%

Ecrit par le 3 avril 2025

Procédures de défaillances en Vaucluse.

La directrice départementale de la Banque de France, évoquera également le chiffre d'affaires de la Région Sud, 127Mds€ pour 525 702 effectifs, avec en tête le commerce (34%), puis les services (30%), l'industrie (24%) et la construction (12%). Et pour les effectifs, ce sont les services qui cumulent le plus d'emplois (58%), suivis du commerce (16%), de l'industrie (15%) et du BTP (11%). Elle a aussi précisé que c'est chez nous dans la Région Sud (+12,9 jours de retard), comme en Ile-de-France (+17,4 jours) et dans les Hauts-de-France (+12,6 jours) que la trésorerie des entreprises est la plus tendue à cause des retards de paiement de qui les pénalise. Mais elle a conclu que, « Globalement, selon un questionnaire auquel ont répondu des centaines de chefs d'entreprises, ils restent plutôt confiants en l'avenir et optimistes, avec des perspectives étonnamment encourageantes ».

EVOLUTION % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Une défaillance pour 4 créations

Après elle, c'est Olivier Borel qui, représentant Tribunal de commerce d'Avignon, a pris la parole pour évoquer les chiffres du. « En gros, on recense une défaillance pour 4 créations d'entreprises. L'an dernier, en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a eu 25 840 sociétés nouvelles pour 5 828 radiations. Dès que des difficultés apparaissent, il faut absolument que les patrons se rapprochent de nous. Plus ils attendent, plus leur situation risque de s'aggraver. Nous sommes là pour les aider, les accompagner, les protéger, les sortir de l'impasse. C'est gratuit, on les écoute et on les oriente si possible vers des procédures amiables. »

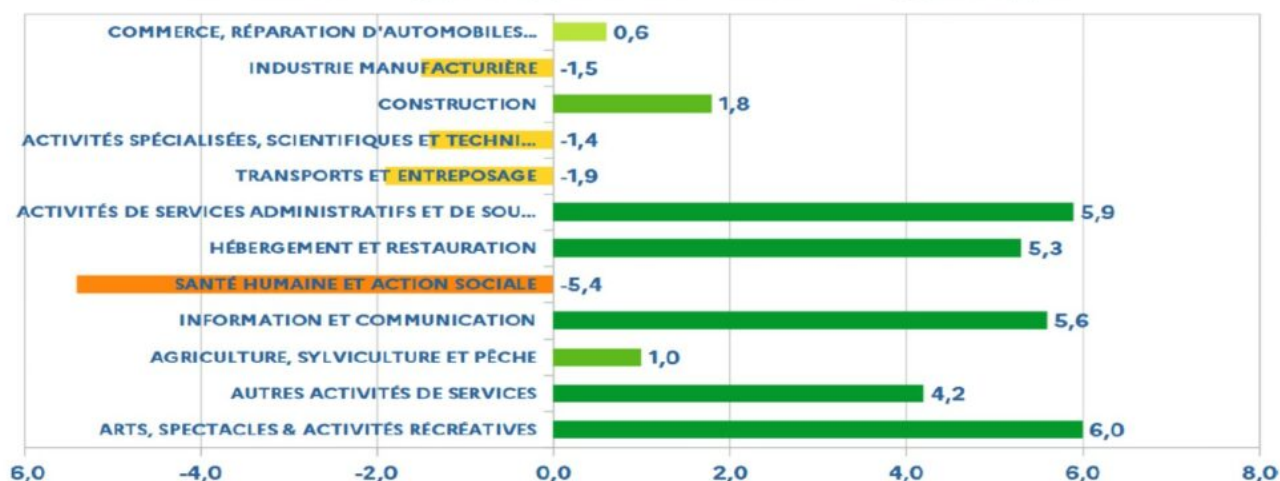
En 2023, 23% des défaillances ont concerné le BTP, 21% le commerce et la réparation automobile et 15% l'hébergement et la restauration. Il y a eu +22% de procédures en Vaucluse (38 403) dont 43% ont débouché sur un redressement judiciaire et 17% sur une liquidation. Mais le taux de conciliation lui, a été

Ecrit par le 3 avril 2025

de 81%.

EVOLUTION % CHIFFRES D'AFFAIRES VAUCLUSE PAR SECTEUR

CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/2023 AU 30/06/2024 COMPARE A CUMUL ANNUEL GLISSANT 01/07/2022 AU 30/06/2023



[Michel Laffitte](#), le Directeur départemental des Finances Publiques de Vaucluse est intervenu brièvement mais fermement pour déclarer : « La situation n'est pas bonne sur les 12 derniers mois. Le chiffre d'affaires a progressé de +1,3 en France, a reculé de - 2,4 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 0,9 en Vaucluse. » Par secteur, ce sont surtout les arts et spectacles avec les festivals (6%), qui nous sauvent, l'information et la communication (5,6%), le tourisme avec l'hébergement et la restauration (5,3%), et l'agriculture, en particulier le négoce du vin (1%). Alors que la santé et l'action sociale plongent à -5,4% et le transport et l'entreposage à -1,9%.

Ecrit par le 3 avril 2025



De gauche à droite : [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances Publiques, Olivier Borel, représentant le Tribunal de commerce d'Avignon, [Christine Gord](#), directrice de la banque de France de Vaucluse, [Bernard Vergier](#) et [Denis Duchêne](#) respectivement président et vice-président de la CPME 84.

Ecrit par le 3 avril 2025



Le monde économique réuni lors de cette présentation de la banque de France

Ecrit par le 3 avril 2025



Daniel Léonard, président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#)

Le BTP veut garder l'espoir

C'est alors que Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 a conclu la séance avec une série

Ecrit par le 3 avril 2025

de chiffres en baisse : -12,9% de construction de logements neufs, -6% d'activité dans les travaux publics, - 16% d'appels d'offres. Mais « Il faut garder l'espoir, le moral. Les prêts à taux zéro ont progressé de 28%, la production de béton prêt à l'emploi a augmenté de 3% (371 740m³), le montant des appels d'offres travaux a grimpé de +6,9% (soit 690M€). Donc ne baissons pas les bras, continuons à former des jeunes, à transmettre nos métiers. Nous réhabilitons des logements anciens, nous faisons de la rénovation thermique pour que les appartements et les maisons ne soient plus des passoires, nous travaillons aussi sur les conduites et canalisations d'eau avec les grands donneurs d'ordres (Veolia, Suez) pour qu'il y ait moins de fuites. En ce moment il y a le chantier de la future prison d'Entraigues, de la déviation de la Nationale 7 à Orange, du réaménagement du carrefour de Bonpas. Que les élus des mairies, des communautés de communes et du département de Vaucluse continuent à nous faire confiance. Nos concitoyens ont besoin d'un toit, de crèches, d'écoles, de collèges, de lycées pour leurs enfants, de commerces, de lieux de culture et de loisirs, de routes. Nous n'avons pas le droit d'être pessimistes ».

% EVOLUTION COMMERCE EXTERIEUR
Evolution en % des exportations et livraisons intra-communautaires
du 01/07/23 au 30/06/24 à la période du 01/07/22 au 30/06/23



La CPME martèle son appel à la confiance

Même volonté d'optimisme pour [Bernard Vergier](#), le président de la [CPME de Vaucluse](#) qui, à l'image de [la rentrée de la première confédération patronale du département](#), martèle son message d'appel à la confiance : « Nous souhaitons que la nomination du premier ministre puisse amener de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Ecrit par le 3 avril 2025

Et fort de son millier d'adhérents, Bernard Vergier appelle ainsi de ses vœux « une plus grande simplification administrative, une réforme de l'action publique et un soutien à la croissance économique. »

Plus de 200 acteurs économiques se sont réunis pour la 8e édition de Parlons Cash



Le mardi 11 juin dernier, l'association d'entrepreneurs **Luberon & Sorgues Entreprendre (LSE)** a organisé la 8^e saison de Parlons Ca\$h, un rendez-vous économique devenu incontournable dans le Vaucluse, qui a eu lieu à l'ESAT L'Arche Le Moulin de l'Auro à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Ecrit par le 3 avril 2025

Plus de 200 chefs d'entreprises et acteurs économiques étaient présents le mardi 11 juin pour la 8^e édition de Parlons Ca\$h qui était sur le thème 'Intuition : Mythe ou Réalité ou Comment muscler nos compétences intuitives pour l'entreprise !'.

Durant cette soirée à l'ambiance chaleureuse, les participants ont pu écouter les témoignages de Josette Balzan, agent immobilier et expert agréé, et Jean-Louis Brun, dirigeant de la manufacture Brun de Vian Tiran à L'Isle sur la Sorgue. Ensemble, ils ont partagé leurs expériences sur le monde de l'entreprise lors d'une première table ronde. A suivi une conférence menée par Victoria Pellé Reimers, conférencière auteure et spécialiste de l'intuition.

L'objectif de cet événement est d'évoquer des sujets sérieux, parfois ardu, avec pédagogie et décontraction pour permettre aux participants de bénéficier d'informations essentielles dans le domaine des ressources humaines, de l'innovation, l'économie et la recherche de financements, le tout avec bonne humeur et efficacité. « Énergies indispensables pour réussir à réussir », conclut LSE.

L'association Zou Vai organise son assemblée générale de 2024

[L'association Zou Vai](#) qui a pour objectif la défense du droit de l'emploi et la création d'emplois au sein d'une ou plusieurs Entreprises économique, sociale et solidaire (entreprise à but d'emploi) sur le pays d'Apt, organise son assemblée générale annuelle le samedi 1^{er} juin 2024 à 10h à Gargas.

L'occasion pour l'organisation de présenter son rapport d'activités, moral et financier de l'année 2023, ses perspectives d'avenir avec le projet associatif et le budget prévisionnel pour 2024 et le renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Un temps supplémentaire sera accordé aux questions diverses.

Pour prendre part aux votes, il suffit de soutenir le projet Territoire zéro chômeur de longue durée en Pays d'Apt et d'adhérer à l'association. Pour cela différentes options sont possibles :

-Carte bancaire sur le site Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/zou-vai>

-Virement bancaire sur le compte de l'association Zou Vai

-Par chèque à l'ordre de l'association adressé à : Association Zou Vai - 91 rue des Martyrs de la Résistance - 84400 - APT

Ecrit par le 3 avril 2025

Infos pratiques : Assemblée générale de l'association Zou Vai. Samedi 1^{er} juin 2024 à 10h à Gargas. 127, rue des Entreprises, ZA Les Moulins.

French Tech Grande Provence : un levier de développement innovant

Ce jeudi 23 mai, s'est tenu l'assemblée générale du bureau et des membres de [la French Tech Grande Provence](#) qui œuvre depuis 2019 pour l'entrepreneuriat local et agit comme un levier de développement économique dédiée à l'innovation. L'occasion pour les responsables de l'association de tirer le bilan d'une année 2023 mitigée avec des problèmes de trésorerie mais des également des axes d'améliorations pour le futur.

Une année contrastée mais des perspectives à développer. Voilà comment on pourrait résumer l'année 2023 de l'association French Tech Grande Provence qui a présenté son bilan lors de leur assemblée générale annuel qui s'est déroulé le jeudi 23 mai au sein du [Living Lab](#), à Agroparc. Une réunion qui a réunit l'ensemble des membres du bureau et qui ont permis d'aborder entre autres le bilan d'activité 2023, le rapport financier, l'approbation des comptes, les cotisations de l'année écoulée et la feuille de route 2024.

[Paul Hermelin](#), président de la structure et du conseil d'administration de [Capgemini](#) a ouvert la réunion aux côtés du co-président, [Matteo Gachon](#), jeune entrepreneur et dirigeant de [la start-up ECC Technologies](#). L'occasion pour les deux hommes de rappeler l'évolution prise par l'association depuis sa labélisation à travers des chiffres-clés qui montrent l'engouement qui existe autour de French Tech Grande Provence.

123 adhérents, 215 startups accompagnées depuis 2015 et surtout 69 porteurs de projets accueillis en 2023 « on a organisé 27 évènements cette année dans le but de fédérer et de créer des liens professionnels entre nos adhérents, on est malgré une année difficile sur le plan de la trésorerie, sur une croissance du nombre d'entreprises que l'on accompagne, que l'on aide à se structurer et à se développer et cela grâce au travail formidable de nos bénévoles qui consacrent tellement d'heures à la réussite de nos objectifs et qui anticipent les besoins et les problématiques d'avenir » souligne Paul Hermelin.

Des difficultés financières en 2023

Le premier constat dressé durant cette assemblée générale fut que l'association a vécu une année 2023 particulièrement difficile sur le plan de la trésorerie avec un résultat net négatif qui a été évalué à

Ecrit par le 3 avril 2025

35.000€ et une trésorerie négative à -40.875€ selon [Philippe Espanet](#), trésorier général de French Tech Grande Provence. Les fonds propres subissent également une diminution de -39.351 € par rapport à 2022.

La raison principale à cette problématique économique réside en premier lieu sur le nombre en baisse d'adhérents ce qui fatalement a découlé sur une chute du nombre d'entreprises incubées et une perte de subventions fatale aux comptes de l'association. [La Région Sud](#) qui soutient French Tech Grande Provence depuis plusieurs années à retirer sa subvention d'un montant de 12.500€ pour la première fois « cette contrainte nous oblige à chercher de nouvelles solutions et ne plus avoir à dépendre de ces aides publiques. Notre réflexion est donc axée en 2024 sur la recherche de nouveaux partenaires, essentiellement privées pour permettre un nouvel assainissement des comptes et un modèle économique fort » soutient le co-président Mattéo Gachon.

De gauche à droite : Philippe Espanet, trésorier de French Tech Grande Provence, Paul Hermelin, président de l'association, Mattéo Gachon, co-président et Anthony Poirier, secrétaire général.

L'accent mis sur les incubateurs

Depuis sa labélisation, French Tech Grande Provence est particulièrement attentive à ses programmes d'incubateurs auprès des structures adhérentes que ce soit des start-ups ou des PME. Mettre l'accent sur l'accompagnement de ces projets d'entreprises est bien entendu un enjeu d'avenir comme l'a confirmé [Laure Baudoin](#), responsable pédagogique et communication de l'association « notre objectif principal est toujours le même, favoriser l'émergence des start-ups, accélérer leur croissance, renforcer leur attractivité afin de structurer et animer l'écosystème territorial. On a particulièrement à cœur d'encourager la diversité et l'inclusion ».

L'association a dénombré 47 start-ups dans son programme incubateur en 2023, un chiffre qu'il convient de mettre en perspective car French Tech Grande Provence a calculé une baisse de 9% du nombre d'incubés par rapport à 2022 passant de 152 à 123 « on doit revoir notre modèle, c'est indéniable car le modèle économique de l'incubateur est extrêmement fragile. Nous devons collaborer plus activement auprès des PME (Petites et moyennes entreprises) et pas seulement nous focaliser sur les start-ups. » assure Laure Baudoin.

Répartition des entreprises incubées accompagnées par French Tech Grande Provence sur le département du Vaucluse

Une feuille de route 2024 placée sous le signe de l'innovation et de recherche de partenaires

Cependant, ce constat étant fait, il permet aux membres directoires du bureau d'avoir une vision claire pour 2024 et les années à venir avec une stratégie plus forte tout en gardant les points positifs déjà apportés « Nous avons entre 10 et 12 incubateurs par promotion d'accompagnement, ce qui est évidemment un chiffre limité mais cela permet néanmoins un accompagnement plus personnalisé de la part de nos trois formateurs certifiés qui sont des mentors, chefs d'entreprises confirmés qui accompagnent individuellement les futures entreprises lors d'ateliers collectifs et individuels. Depuis le

Ecrit par le 3 avril 2025

lancement en 2021, 92% des entreprises ayant suivi cette cession ont lancé leur entreprise » souligne Laure Baudoin.

L'année 2024 sera primordiale sur ce volet et pour ré augmenter le nombre d'incubateurs, les membres de French Tech Grande Provence sont prêts à mettre en place plusieurs solutions innovantes « Pour l'année à venir, on réfléchit à travailler sur un modèle de « success feess » qui permettrait aux start-up en fin d'incubation ou développé économiquement après un an d'accompagnement de nous payer la dernière partie. On trouve ça plus juste que d'avoir un tarif pour tout le monde qui empêche l'accessibilité à l'accompagnement. On souhaite également à un partenariat avec [Avignon Université](#) pour que les étudiants aient un fond de soutien qui viendrait de la fondation de l'université, on recherche cette année à développer notre nombre de partenaires privés pour relancer une croissance stable et efficace sur ce point » conclut la responsable pédagogique.

'Parlons éco' : Les Sorgues du Comtat mettent l'industrie à l'honneur à l'occasion de leur nouveau rendez-vous économique

Ecrit par le 3 avril 2025



La Communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du [Confidentiel](#), à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaître, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer [Christian Gros](#), maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme [Thierry Lagneau](#), vice-

Ecrit par le 3 avril 2025

président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

« Territoires d'industrie » un bond économique

Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

« Le développement économique est la première de nos compétences. »

Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat

Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté Christian Gros.

Ecrit par le 3 avril 2025



Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de [La grange des Roues](#) « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.

Ecrit par le 3 avril 2025



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#).

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#) qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité [Christophe Baudrier](#), le président de l'association.

Ecrit par le 3 avril 2025

Près de 700 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2023



Comme chaque année désormais, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs [Altares/GSC](#) publie ses chiffres sur le nombre de chefs d'entreprises ayant perdu leur emploi en région en 2023.

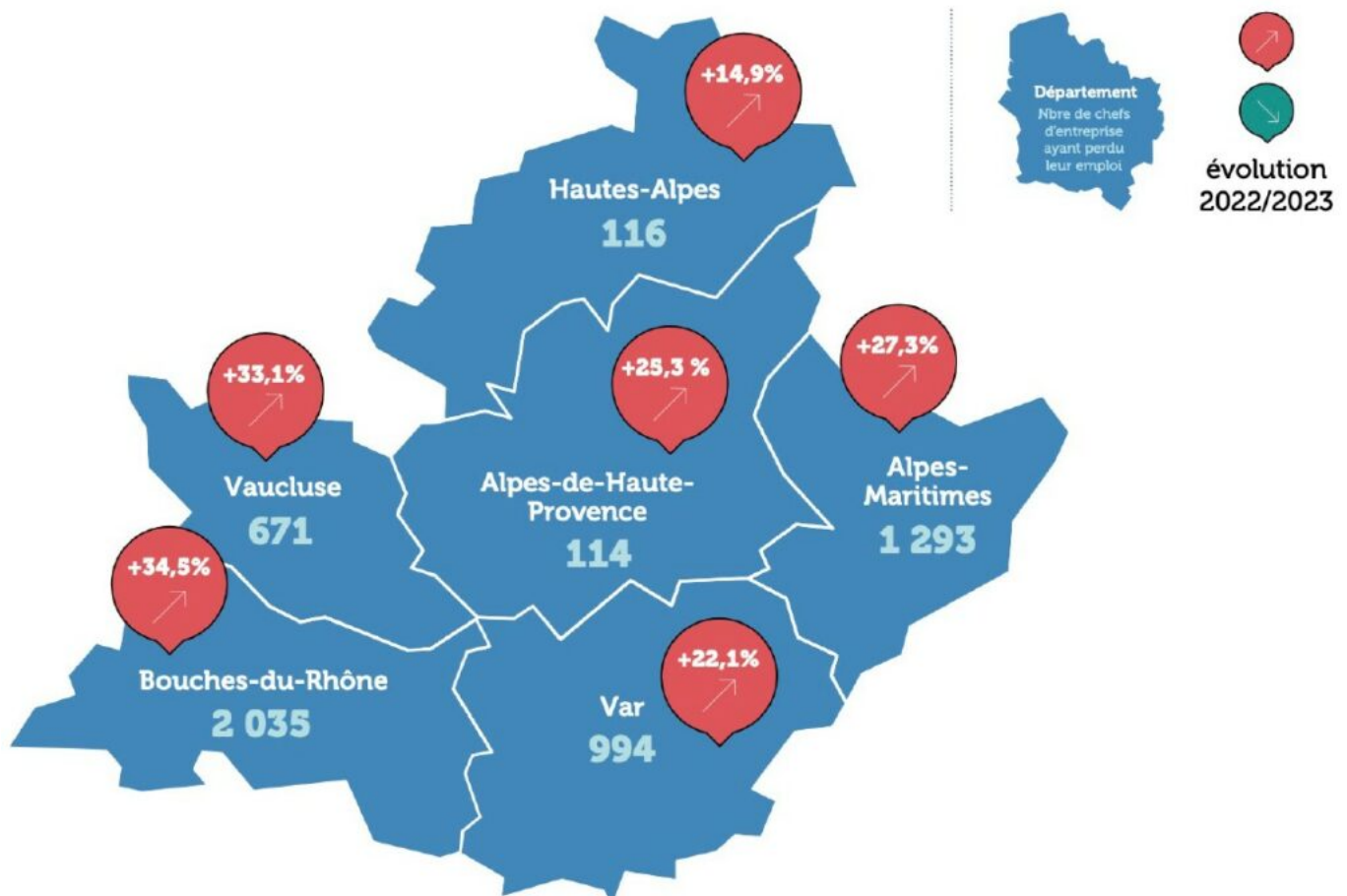
Il apparaît ainsi que le Vaucluse enregistre une importante augmentation avec +33,1% d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an. Ils sont ainsi 671 patrons à l'avoir perdu contre 504 en 2022, 350 en 2021, 394 en 2020 et 499 en 2019.

Augmentation dans toute la région

L'ensemble de la Région Sud connaît aussi une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de 'chômage'. Le département des Bouches-du-Rhône est le plus impacté avec 2 035 dirigeants ayant perdu leur emploi (+34,5%). Dans les Alpes-Maritimes, 1 293 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+27,3%). Ils sont 994 à avoir connu cette situation dans le Var, soit une hausse de 22,1%. Les Alpes-de-Haute-Provence comptabilisent 114 (+25,3%) chefs d'entreprise ayant perdu leur activité professionnelle. Enfin, les Hautes-Alpes enregistrent le plus faible taux d'augmentation des pertes

Ecrit par le 3 avril 2025

d'activité avec +14,9%, soit 116 dirigeants. Sur l'ensemble du territoire régional c'est au total 5 223 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Région Sud l'an dernier (+29,3% sur un an).



© Altares/GSC

Chez nos voisins du Gard et de l'Hérault, on dénombre respectivement 597 et 1 119 pertes d'emplois chez les chefs d'entreprise soit des hausses de +34,2% et +34,5%. L'augmentation est encore plus importante dans la Drôme (444 pertes, +46,5%) et dans l'Ardèche (199 pertes, +35,4%).

Au total, selon Altares/GSC, 51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en France en 2023. Une accélération de +33,3% qui marque un retour des niveaux d'avant-crise.

« Des chiffres alarmants, mais pas surprenants. »

Anthony Streicher, président de l'association GSC

« Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants, explique Anthony Streicher, président de l'association GSC. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin

Ecrit par le 3 avril 2025

des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissent craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 14 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Région Sud ! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Les patrons de TPE en première lignes

« L'âge moyen des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Région Sud est de 47,5 ans, constate l'étude La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile. Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures. »

Hécatombe dans le commerce, la restauration et le BTP ?

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et du commerce. Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 1 265 hommes et femmes concernés soit une augmentation de +26,1%. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (1 138 chefs d'entreprise ; +36,8%).

L'inflation a durement affecté le commerce avec 1 168 dirigeants en situation de 'chômage' en Région Sud. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus des deux tiers des entrepreneurs ayant perdu leur emploi dans ce secteur.



Ecrit par le 3 avril 2025

Le secteur de la construction est un des domaines les plus touchés par la perte d'activité des chefs d'entreprise. © Echo du mardi

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 860 femmes et hommes se sont retrouvés sans activité en 2023 (+51,9%). Les activités de restauration représentent plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 impactés du secteur.

Le secteur agricole en Région Sud présente une plus faible hausse des pertes d'emploi des entrepreneurs (+16,7%). Dans le détail, les activités liées à la chasse, la pêche et la forêt enregistrent un recul de -37,5% ainsi que l'élevage (-38,5%).

« L'année 2024 s'annonce tout aussi délicate. »

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes, précise Anthony Streicher. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. »

« En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde, confirme Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »